Projet pédagogique

Centre de vacances Les CALOTS VERTS

Eté 2023

Le projet pédagogique est le projet d'un ensemble de personnes désireuses d'agir vers un **but unique** : offrir, par une démarche individuelle et collective, une période de vacances extra-familiale la plus satisfaisante possible et la mieux adaptée à chaque enfant, tout **en associant l'éducatif aux loisirs**.

L'adhésion au projet pédagogique, librement acceptée par chaque membre constitutif de l'équipe, équivaut à un engagement contractuel d'ordre moral.

SOMMAIRE

Objectifs éducatifs de l'Association Les Calots Verts

Objectifs pédagogiques des séjours

1. Favoriser l'autonomie chez l'enfant et le responsabiliser
2. Assurer la sécurité et le bon déroulement du séjour pour tous
3. Sensibiliser chacun à l'acceptation des différences, à l'inclusion de tous
4. Découvrir de nouveaux horizons
5. Choisir et s'investir
6. Vivre en collectivité

Présentation des séjours

1. Un public
2. Un lieu
3. Une durée
4. L'animation : un travail d'équipe

Construire ses vacances

1. Les activités
2. Les chambres
3. La vie quotidienne
4. Les soins
5. Les échanges avec les familles - Le courrier
6. L'argent de poche
7. Une journée type

Organisation de l'équipe pédagogique

1. Le directeur et ses adjoints
2. Les animateurs
3. Réunions de l'équipe

Objectifs éducatifs de l'Association Les Calots Verts

La vocation de l'association Les Calots Verts, implantée à Plésidy (22), est de **donner la possibilité à tous les enfants de partir en vacances, quelles que soient leurs différences**, dans la limite de notre rôle éducatif.

Les objectifs éducatifs sont :

- Optimiser le bien-être et la sécurité
- Développer le respect d'autrui, de soi-même, des règles de vie en collectivité et l'égalité de tous
- Développer l'esprit d'équipe, la tolérance et la solidarité
- Acquérir de l'autonomie
- Prendre des responsabilités
- Développer sa curiosité
- Encourager l'ouverture sur les autres et découvrir des milieux différents
- Etre à l'écoute des familles et des partenaires pour prendre en compte les besoins réels, les particularités et les attentes des enfants
- Permettre à chacun d'assumer ses choix
- Favoriser l'investissement dans une activité pour progresser
- Créer des moments conviviaux de vie en collectivité
- Permettre à chacun de vivre des temps de vacances en dehors de son cadre de vie habituel

Objectifs pédagogiques des séjours

Favoriser l'autonomie chez l'enfant et le responsabiliser

- Acquérir de l'autonomie
- Prendre des responsabilités

Assurer la sécurité et le bon déroulement pour tous.

- Optimiser le bien-être et la sécurité

Sensibiliser chacun à l'acceptation des différences, à l'inclusion de tous.

- Développer l'esprit d'équipe, la tolérance et la solidarité
- Développer le respect d'autrui, de soi-même, des règles de vie en collectivité et l'égalité de tous

Découvrir de nouveaux horizons

- Développer sa curiosité
- Encourager l'ouverture sur les autres et découvrir des milieux différents

Choisir et s'investir

- Permettre à chacun d'assumer ses choix
- Favoriser l'investissement dans une activité pour progresser

Vivre en collectivité

- Créer des moments conviviaux de vie collectivité
- Permettre à chacun de vivre des temps de vacances en dehors de son cadre de vie habituel

1. Favoriser l'autonomie chez l'enfant et le responsabiliser

La vie en collectivité exige de chacun le respect de certaines règles. L'enfant doit être sensible au respect des autres et réaliser que sa liberté ne s'exprime pas aux dépends des autres.

L'équipe d'animation a le devoir de veiller au bon déroulement de ce séjour en respectant la personnalité, les différences et les particularités de chacun. Le but de l'équipe pédagogique est **d'encourager le respect de chacun au sein d'un groupe** ainsi que **l'épanouissement de la personnalité en cherchant à responsabiliser l'enfant au maximum**. Les enfants sont associés à **l'élaboration** et à **l'évolution** de leur séjour.

En ce qui concerne les activités : dès le début de séjour, ils seront amenés à exprimer leurs attentes. L'équipe d'animation aura pour vocation d'y répondre au mieux.

Dans le but de développer leur autonomie et leur permettre d'être acteur de leur séjour, les enfants seront mis en situation de faire des choix d'activités.

2. Assurer la sécurité et le bon déroulement du séjour pour tous.

Il est impératif pour les adultes de :

- ✓ Connaître les besoins fondamentaux de l'enfant et de savoir y répondre.
- ✓ Être soucieux du rythme de l'enfant et de savoir s'y adapter.
- ✓ Être des adultes rassurants, valorisants et encourageants sur les potentialités de chaque enfant (mettre en valeur les qualités de chacun grâce à un carnet que chaque enfant recevra).
- ✓ Ne pas punir mais sanctionner, expliquer toujours le pourquoi de nos actes et chercher des sanctions cohérentes et éducatives.

Nous mettons en place les mesures anti-intrusion suivantes :

- ✓ Sensibiliser l'équipe et les enfants.
- ✓ Les chambres des adultes seront placées de manière à avoir une vue sur toutes les chambres des enfants.
- ✓ Les bâtiments à sommeil sont fermés à clés et aucune personne de l'extérieur ne peut pénétrer sans la clé. Néanmoins, les barres « sécurité » placées sur les portes qui donnent sur l'extérieur permettent une sortie rapide en cas de nécessité.

3. Sensibiliser chacun à l'acceptation des différences, à l'inclusion de tous.

Cet objectif signifie :

- ✓ Respecter les règles définies ensemble en début de séjour.
- ✓ Connaître et respecter les différences de chacun.
- ✓ Amener les jeunes à s'exprimer, à s'écouter et à construire ensemble.
- ✓ Créer une ambiance basée sur l'entraide et la solidarité.

Les moyens concrets afin d'y arriver :

- ✓ Construire collectivement des droits et des devoirs de la vie de groupe.
- ✓ Etre attentif à l'intégration de chaque enfant au sein du groupe.
- ✓ Discuter des différences et particularités de chacun.

4. Découvrir de nouveaux horizons

La curiosité est une composante de la soif d'apprendre : c'est tout simplement l'envie de savoir, de découvrir, de comprendre, d'apprendre, d'être confronté à la nouveauté, de remettre les choses en question, de chercher des informations, d'observer, d'analyser… La curiosité suppose l'enthousiasme, l'intérêt, l'envie.

De quoi peut-on être curieux ? De tout.

Etre curieux de l'autre, de ses caractéristiques, de sa culture, de ses convictions, de ses différences et de ses similarités.

Mise en place :

- ✓ Découverte de la région au travers de visites : Fort La Latte, île de Bréhat, Cap Fréhel, Cap d'Erquy, Château de la Hunaudaye,
- ✓ Découverte de la faune et de la flore : visite d'un aquarium, journée à la plage
- ✓ Découverte de nouvelles activités non pratiquées habituellement (tir à l'arc, tennis, prestidigitation…).
- ✓ Recherche d'informations par l'intermédiaire de jeux de découverte.
- ✓ Découverte de l'autre par le partage, l'échange, l'entraide lors des diverses activités.

5. Choisir et s'investir

Un être humain se construit et se réalise à travers les choix concrets qu'il est amené à faire tout au long de son existence.

Les propositions quotidiennes de plusieurs activités inciteront l'enfant à faire ses propres choix et à s'investir. Il sera bienvenu d'encourager et parfois d'accompagner l'enfant à essayer des activités inconnues afin de lui permettre d'élargir son éventail de choix.

6. Vivre en collectivité

Le centre de vacances est l'endroit qui va permettre à l'enfant d'apprendre ce qu'il veut ou ne veut pas faire. C'est un lieu idéal pour apprendre ce qu'est l'autonomie et ses limites par rapport aux règles de vie en collectivité et au respect des autres qui en découle. En quelque sorte c'est le lieu où les enfants vont apprendre à vivre et à vivre avec les autres… où ils vont apprendre la vie.

Il sera question de :

- ✓ Respecter l'autre et ses différences.
- ✓ Elaborer des règles de vie et les respecter.
- ✓ Apprendre à partager, à écouter autrui.
- ✓ Créer des moments conviviaux par petits ou grands groupes (repas, veillées, journées à thème, mise en place de mini-projets).

Présentation des séjours

1. Un public

Le comité familial des Calots Verts organise ouvre ses portes chaque été en juillet et août, pour jeunes de 6 à 13 ans. Le séjour peut être d'une, deux ou trois semaines. Les jeunes accueillis sont issus de milieux socioculturels différents, pour répondre à l'objectif éducatif de donner la possibilité à tous les enfants de partir en vacances.
Les enfants viennent de toute la France (50% de Bretagne). Nous sommes en mesure d'accueillir des enfants en situation de handicap en très petit nombre après avoir évalué la réelle possibilité de leur faire passer des vacances dans des conditions satisfaisantes pour eux.

2. Un lieu

Dans un cadre verdoyant, à 14 km de Guingamp, 25 km de Saint-Brieuc, au hameau de Plésidy, le centre est implanté sur une propriété de plusieurs hectares.
Les enfants sont logés dans des bâtiments avec différentes salles permettant la mise en place d'activités.
Le centre est équipé d'une cuisine, d'une salle à manger, d'une lingerie, d'une infirmerie.
Les enfants ont également à leur disposition une bibliothèque, une ludothèque, un terrain de foot, une salle de ping-pong, une dizaine de baby-foot, une multitude de déguisements…
Nous pouvons également nous rendre au gymnase implanté dans le village pour diverses activités.
Le parc est agrémenté de différents jeux : trampoline, badminton, tourniquet, balançoires… Une grande salle est propice à la réalisation de veillées et de spectacles.
L'adresse du centre pour les deux mois d'été est 6, rue Saint Pierre 22 720 Plésidy.

3. Une durée

La durée des vacances aux Calots Verts peut varier d'une à trois semaines. A chaque début de semaine de nouveaux enfants peuvent prendre part au séjour. C'est un nouveau séjour qui débute alors pour tous. Une attention toute particulière est apportée aux arrivants : de nouveaux groupes sont constitués, l'accueil est organisé avec les anciens. Il s'agit que chacun puisse trouver sa place.
Les enfants peuvent aussi être présents sur le centre entre juillet et août.

4. L'animation : un travail d'équipe

L'équipe d'encadrement

L'équipe sera composée :

- ✓ d'une directrice et d'un ou deux directeurs(trices) adjoints(es),
- ✓ de 15 animateurs chargés de groupe de 4 à 7 enfants selon l'âge,
- ✓ 1 assistante sanitaire,
- ✓ 2 ou 3 animateurs qui ne sont pas en charge de groupe et interviennent pour la préparation des activités, mais également pour répondre aux besoins spécifiques de certains enfants, pour assurer le remplacement lors des congés.

Les animateurs devront être en accord avec les objectifs éducatifs et pédagogiques et tout mettre en œuvre pour vérifier l'application de ces objectifs. Ces derniers sont présentés lors des réunions obligatoires de préparation au séjour. Il est à noter que tout animateur est embauché après un entretien individuel, étude de son C.V. et des réponses à un questionnaire écrit comportant des mises en situation.

Le rôle de l'animateur

L'animation est un travail d'équipe qui demande aussi une responsabilité individuelle. Le rythme de travail en centre de vacances et de loisirs est intense.

L'animateur :

- ✓ Se doit d'être disponible constamment,
- ✓ Doit établir un dialogue continuel avec les enfants, être à l'écoute, connaître leurs besoins et attentes, être garant de la sécurité physique et affective, ne pas faire copain-copain, garder son rôle d'adulte responsable. Le « NON » doit être expliqué. L'animateur se doit de donner l'exemple, de ne pas abuser du pouvoir de son statut d'adulte ; il doit enfin être amusant, joueur, dynamique.
- ✓ Doit être maître de son activité : l'expliquer clairement, l'adapter selon les enfants.

.

Seul l'enfant est en vacances.

Construire ses vacances

1. Les activités :

Les activités quotidiennes seront élaborées et préparées à l'avance par l'équipe d'animation.

Elles s'organiseront de la manière suivante :

- Activités du matin : la semaine, les enfants pratiqueront les activités à options :
  - ✓ Equitation :
    Tous les niveaux sont accessibles, sur des poneys ou des chevaux, de l'initiation aux différents niveaux de perfectionnement.
  - ✓ Tir à l'arc : Ils découvriront cette activité sous la surveillance d'une initiatrice à cette discipline. Toutes les mesures de sécurité sont mises en place.
  - ✓ Vélo – Kart - Trottinette : Par groupe de 10 au maximum, les enfants apprendront, avec l'aide d'animateurs, à maîtriser leur engin.
  - ✓ Tennis : Le tennis club de la sapinière prendra en charge débutants et joueurs confirmés. Les enfants seront encadrés par un professionnel du club.
  - ✓ Football : Il s'agira de véritables entraînements techniques, où l'apprentissage de la maîtrise du ballon rond sera au rendez-vous pour débutants et initiés. Des tournois seront mis en place.
  - ✓ Tennis de table : Pour certains il s'agira de parfaire sa technique, pour d'autres de découvrir les rudiments de cette activité.
  - ✓ Prestidigitation : Cette activité est réservée aux enfants de plus de 7 ans. En un premier temps, il s'agira de découvrir des tours de close up, d'en comprendre le mécanisme, de se les fabriquer et de s'entraîner à les réussir. En un deuxième temps, les petits magiciens découvriront de véritables tours de scène afin de se produire en spectacle.
  - ✓ Musique / Théâtre : Pour les amateurs de cette option, confirmés ou non, différentes séances seront proposées et finalisées par un spectacle.
  - ✓ Multi-activités : Les enfants pourront au cours du séjour pratiquer pour une ou deux séances plusieurs des options ci-dessus.
  - ✓ Soutien scolaire par le jeu : Les enfants, en petit groupe, révisent ou approfondissent les notions ou sujets sur lesquels ils ont des lacunes, par des outils ludiques et adaptés.
- Activités de l'après-midi : plage (sculpture du sable, baignade, jeux aquatiques, découverte du milieu marin...), activités artistiques (créations manuelles, expression corporelle, préparation de veillées, spectacles, projection de films...), activités sportives (trampoline, trottinette, badminton, olympiades, balançoire, babyfoot ...) ou grands jeux (cluédo, contrebandiers, jeu de l'oie, thèque, mille bornes, jeux de piste, jeu du drapeau...).
- Veillées : petits jeux, spectacles préparés par les adultes ou par les enfants. Chaque groupe montera au moins une fois sur scène pour présenter la veillée aux autres enfants.

- Activités hors centre : il s'agit de visite : aquarium, île de Bréhat, fort la Latte, construction d'un château de sable géant…

2. Les chambres

Filles et garçons seront séparés au niveau des chambres. Elles sont attribuées aux enfants à leur arrivée en fonction de leur âge et de leur sexe. Chaque chambre est placée sous la responsabilité d'un animateur.
Il doit porter une attention soutenue à l'hygiène et à la propreté. Une météo des chambres sera mise en place afin d'encourager les enfants à ranger quotidiennement leur chambre et faire leur lit.
La chambre est un lieu calme mais aussi la « propriété privée » de l'enfant. On doit y respecter l'intimité de chacun (frapper à la porte avant d'entrer, éviter les chahuts et les rassemblements dans les couloirs). Les animateurs peuvent également raconter des histoires au moment du coucher.

3. La vie quotidienne

✓ Le lever et le petit déjeuner

Afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement pour tous, le petit déjeuner est servi à partir de 8h jusqu'à 9h. Les animateurs sont présents et veillent au bon déroulement de celui-ci. Dès 7h30, les enfants peuvent rejoindre le coin bibliothèque en attendant l'heure du petit déjeuner.

✓ La toilette

Les enfants effectuent leur toilette avant les activités du matin ou le soir.
Si l'enfant n'arrive pas à gérer seul son hygiène, l'animateur référent intervient et l'aide.

✓ Le linge

Tout le linge des enfants est rangé en lingerie. Le personnel de service prépare chaque jour, le linge propre pour chaque enfant, les plus grands se rendent à la lingerie pour le choix de leurs vêtements. L'animateur fait lui l'échange standard : le linge sale contre le linge propre.
Un inventaire du linge sera effectué en début et en fin de séjour.

✓ Les repas

Ils sont servis à 12h30 et à 19h.
Ce sont des moments agréables, conviviaux, de partage, de communication.
En mangeant avec leur groupe, les animateurs doivent rester attentifs au bon déroulement des repas. Ils doivent avoir une attitude qui favorise la convivialité. Ils veilleront à ce qu'on ne joue pas avec la nourriture et s'assureront que chacun mange convenablement sans gâchis.
Règle privilégiée : On goûte à tout !
A la fin du repas, les enfants rassemblent leurs couverts en bout de table.

- ✓ Le coucher

Il est souhaitable que les enfants aient un minimum de 9 heures de sommeil.
A partir de 21h15 (sauf veillée exceptionnelle), toute activité s'arrête. Tous les déplacements dans les couloirs se font dans le plus grand calme.
Le temps du coucher peut être un moment de convivialité (dialogues, histoires…). Les adultes veilleront au bon déroulement du brossage des dents et à ce que chaque jeune soit confortablement installé dans son lit.
Vers 21h30, les lumières s'éteignent et chaque animateur veille à ce que le volume sonore s'atténue au cours du coucher. Tous les adultes restent présents jusqu'à ce que tous s'endorment. Durant la réunion quotidienne, un adulte passe dans les couloirs pour s'assurer que tout va bien.

4. Les soins

Ils sont organisés sous la responsabilité de l'assistant sanitaire. Il veillera en grande partie au suivi des traitements, à tenir le registre de soins à jour ainsi que les trousses de premiers soins et sera informé sur l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires.
L'infirmerie est ouverte à tout moment de la journée, mais néanmoins tous les médicaments sont sous clefs y compris ceux des adultes.
Les adultes portent une attention soutenue à l'hygiène et à la santé physique et morale des enfants et notamment sur :

- ✓ La prévention du soleil (casquette, crème solaire)
- ✓ La prévention des poux (contrôle systématique en début de séjour)
- ✓ Le respect de la réglementation sanitaire.

5. Les échanges avec les familles – Le courrier

Le courrier est trié et pointé par la direction dès son départ ou son arrivée.
Les enfants écriront, au minimum, une fois par semaine à leurs proches et leur courrier sera accompagné d'une circulaire rédigée par la direction explicitant le déroulement du séjour. Ils pourront profiter des temps libres pour écrire d'autres lettres.
Un fil téléphonique et des photos alimenteront chaque jour une plateforme et le facebook de l'association. Les familles pourront connaître le déroulé du séjour, voir des photos leurs enfants durant les activités. Elles auront aussi la possibilité de joindre la direction du centre à tout moment pour prendre des nouvelles de leurs enfants.

6. L'argent de poche

Les enfants confient leur argent au directeur au départ du car, ceci pour éviter les problèmes de perte, de vol ou d'emprunt.
Il servira entre autres à l'achat de souvenirs et de cartes postales. Une sensibilisation sera faite auprès des enfants afin qu'il n'y ait pas d'abus d'achat.

7. Une journée type

Horaires	
7h30 – 8h30	Lever
8h – 9h	Déjeuner
9h – 10h	Toilette – Rangement des chambres
10h – 12h30	Activités (tennis, tir à l'arc, vélo… ou grands jeux)
12h30 – 13h30	Déjeuner
13h30 – 14h30	Temps calme
14h30 – 16h30	Activités : plage, grands jeux…
16h30 – 17h30	Goûter
17h30 -19h	Multi activités : activités artistiques, sportives…
19h – 20h	Dîner
20h – 21h15	Veillée
21h30	Fin de la veillée, retour au calme, coucher

L'ORGANISATION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

.

1. Le directeur et ses adjoints :

- Ils sont garants du projet pédagogique.
- Ils assurent la formation des animateurs.
- Ils sont responsables devant l'organisateur, les parents et la société du bon déroulement du séjour.
- Ils animent et gèrent l'équipe d'animation. Ils sont amenés à participer, voire à encadrer, certaines activités.

2. Les animateurs

- Le bon fonctionnement et la réussite du séjour passent par une équipe motivée, responsable et dynamique. Les animateurs se doivent d'assurer l'encadrement des activités, de l'élaboration à la mise en place.
- Ils veilleront à assurer le maximum de sécurité lors des activités.
- Ils attacheront un soin particulier à leur langage et à leur tenue vestimentaire.
- Ils participeront à la vie quotidienne et essayeront de la rendre plus "passionnante".
- Ils devront répondre aux besoins, aux attentes et aux questions des enfants lors du séjour.

3. Réunions de l'équipe :

Le personnel d'encadrement se réunit tous les soirs après le coucher des jeunes. A l'ordre du jour : bilan de la journée, difficultés rencontrées, préparation des activités de la semaine et organisation de la journée du lendemain.
Ces réunions doivent répondre aux besoins, aux attentes et aux questions des enfants lors du séjour.

Conclusion

On se doit d'offrir des vacances de qualité aux enfants. L'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique et doit garder à l'esprit que le bon déroulement du séjour dépendra de lui et de l'énergie qu'il mettra dans son travail.

Tout être humain, sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de convictions, de culture, de situation sociale a droit à notre respect et à nos égards. La laïcité, c'est l'ouverture à la compréhension de l'autre dans l'acceptation des différences et dans le respect du pluralisme.